



Fédération Départementale  
des Chasseurs de la Corrèze

Siège Social :

Quartier Montana  
19150 LAGUENNE

Tél. : 05 55 29 95 75  
Fax : 05 55 29 95 70

E-mail : [chasseurs.19@wanadoo.fr](mailto:chasseurs.19@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.chasse-correze.fr](http://www.chasse-correze.fr)

Domiciliations bancaires  
CRCAF Tulle 27019780000

Laguenne, le 05 Février 2019

Mesdames, Messieurs les  
responsables de structures de chasse,

N/REF : S.A. SF/AC n° 061/2019

OBJET : Chasse du sanglier

Mesdames, Messieurs,

Au mois d'octobre dernier, j'avais alerté l'ensemble des chasseurs corréziens sur l'importance de réguler efficacement les populations de sangliers, en raison du nombre important d'animaux que nous avons sur le département et pour prévenir le risque de dégâts inévitables dès l'apparition des premières pluies.

Actuellement, le tableau de chasse approche les 5 000 prélèvements. Je vous remercie donc de la pression que vous avez exercée sur cette espèce depuis l'ouverture de la chasse.

Malgré cela, les dégâts agricoles sont importants dans de nombreux secteurs du département, ce qui vient confirmer la crainte que j'avais déjà en octobre dernier.

Nous nous préparons donc à une deuxième année consécutive d'indemnisations de dégâts de sangliers très élevée.

Or il reste localement des populations conséquentes d'animaux.

Sachez que le risque est grand d'être obligé d'avoir recours à des battues administratives, dès la fermeture de la chasse.

Aussi je vous demande de profiter du dernier mois de chasse pour continuer à réguler au maximum cette espèce, tout en réalisant au moins vos minima de plans de chasse cerf et / ou chevreuil si vous ne les avez pas déjà atteints.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Président.

J.F. SAUVAGE.

